



# Impulsions pour les institutions sociales

## Introduction

Les institutions sociales sont des médiatrices essentielles pour les personnes atteintes de troubles psychiques à la recherche d'un logement. Au travers de ces impulsions, nous montrons comment vous, en tant que spécialiste d'une institution sociale, pouvez contribuer à la réussite d'une vie en logement grâce à un bon accompagnement et des contacts réguliers.

Le contenu de ces impulsions est issu d'échanges qui ont eu lieu durant l'été 2021 avec des gestionnaires et des spécialistes du secteur immobilier de diverses institutions sociales.

## Options d'assistance

Pour les personnes atteintes de troubles psychiques, vivre dans un logement indépendant est souvent une étape importante vers un mode de vie autonome et pour vivre en société. En tant que spécialiste d'une institution sociale, vous avez plusieurs options d'assistance.

### Accompagnement avant et après déménagement

- Vous pouvez aider votre client·e à trouver un logement et l'accompagner aux rendez-vous. Établir des contacts avec des gérances immobilières peut la.le soulager.
- En principe, une relation personnelle avec les propriétaires augmente les chances que les personnes atteintes de troubles psychiques puissent louer un logement.
- Des appels téléphoniques réguliers aux bailleurs-baillereses, des visites hebdomadaires ou des événements de groupe dans le quartier augmentent le niveau de confiance entre toutes les personnes concernées.

### Proposer une personne contact

- En concertation avec vos client·e-s, vous pouvez vous proposer comme personne contact ou de référence pour les propriétaires, les concierges et les voisin·e-s.
- En concertation avec vos client·e-s, vous pouvez rechercher de manière proactive le dialogue avec les propriétaires.
- Lors de la demande de logement, vous ou votre institution sociale pouvez être cité·e en référence.
- Les personnes contact ou les référent·e-s doivent être facilement accessibles.

### Proposer des logements en sous-location

- En principe, le modèle de la sous-location a fait ses preuves. C'est pourquoi l'institution sociale loue des logements en tant que locataire principale et augmente les chances des personnes atteintes de pouvoir vivre en autonomie (Lien -> A).





**Éditeur**

**INSOS**

Zieglerstrasse 53, 3007 Berne

**Auteur e s**

Dalia Schipper, Katharina Eiler, René Rüegg

Avec la collaboration de : Jürg Fassbind, Fabienne Schüpbach, Tatiana Hostettler

**Citations**

INSOS (2022), Impulsions pour les institutions sociales. Éd.: Insos

Sur internet : [insos.ch](https://www.insos.ch)

**Bibliographies**

Von Bergen, Matthias & Eiler, Katharina (2021), Projet « Wohnen mit Vielfalt - Förderung von inklusivem sozialraumnahem Wohnraum für Menschen mit psychischer Beeinträchtigung » : Rapport d'analyse et de besoins. Éd. : CURAVIVA Schweiz, INSOS Schweiz et vahs Schweiz. Berne : Haute école spécialisée bernoise (collection de contenu d'enquête sur la vie en autonomie)

**Renseignements/Informations**

Sandra Picceni, collaboratrice spécialisée INSOS

E-Mail : [info@insos.ch](mailto:info@insos.ch)

© INSOS, 01.08.2022